

SciencesPo



RENTRÉE ADMINISTRATIVE **ÊTRE ÉTUDIANT·E À SCIENCES PO**

2019-2020

LES INDISPENSABLES DE LA RENTRÉE

Inscription administrative

Effectuez votre **inscription administrative** via **votre espace étudiant**, selon les dates indiquées dans **le calendrier des inscriptions**. Vous pourrez déterminer le montant des **droits de scolarité**, mettre en place le paiement et obtenir votre **carte étudiante**.

Boursier ou boursière du Crous ?

L'inscription est ouverte dès le mois de juillet afin de faciliter le versement de la première échéance de votre bourse dès septembre, le cas échéant.



Ne manquez pas nos vidéos !
Inscription administrative
Comment calculer vos droits de scolarité

CVEC

Afin de compléter votre inscription administrative en ligne, pensez à régler la contribution vie étudiante et de campus (CVEC), d'un montant de 91 euros par an. Tous les étudiants inscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doivent régler cette cotisation auprès du Crous, via le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
Plus d'informations.

Bourses et aides financières

Les informations concernant vos bourses et les autres aides financières sont disponibles auprès de **l'équipe dédiée** et sur **votre espace étudiant**.

L'attestation d'assurance MAIF

Vous bénéficiez gratuitement chaque année d'une couverture MAIF responsabilité civile, défense-assistance, rapatriement. Cette assurance est offerte par Sciences Po à tous ses étudiants inscrits. Accédez à votre attestation à partir de votre espace étudiant, rubrique « certificats administratifs et documents de la MAIF ».

Logement

Consultez les **offres de logement** ou publiez votre offre de location ou de colocation !

Sciences Po en publie chaque année plus de 3 500 sur le site web institutionnel dédié. L'offre est complétée par **des places en résidence universitaire** : contactez le service logement ou l'administration de votre campus pour connaître les critères d'éligibilité.



Ne manquez pas nos vidéos !
Rechercher votre logement
Trouver un logement avec le site web offres de logement Sciences Po

Démarches santé

Selon **votre situation**, vous devrez effectuer des démarches d'affiliation auprès de la **CPAM** de votre lieu de résidence. Nos services sont à votre disposition pour vous accompagner et vous expliquer les démarches.
Plus d'informations.

Accompagnement extra-pédagogique

Bénéficiez d'un **accompagnement pour toutes vos démarches** : obtention et renouvellement de votre **titre de séjour**, parcours des soins médicaux, ouverture d'un compte en banque, **logement**, vacances étudiantes, informations sur les transports, **aide sociale**...

Le saviez-vous ?

DES SERVICES SUR MESURE

Rendez-vous avec nos équipes

Nos services sont ouverts tous les jours sans rendez-vous. Si vous ne pouvez pas vous rendre sur place, vous pouvez prendre un rendez-vous téléphonique, Hangouts ou en présentiel pour :

- Solliciter un accompagnement extra-pédagogique (recherche de logement, aide financière, titre de séjour, démarches santé...)

Formulaire de contact

- Demander des informations spécifiques concernant votre inscription administrative (carte étudiante, paiement des droits de scolarité, attestations, CVEC, ...)

Formulaire de contact

Meet the services

Venez nous rencontrer le 23 août et le 2 septembre. Nous vous attendons au **Meet the Services**, au 27 rue Saint-Guillaume pour vous renseigner sur tous les services qui vous sont proposés à Sciences Po !

Étudiants - ambassadeurs

À partir du début des cours, plusieurs étudiantes et étudiants vous accueilleront dans tous les campus de Sciences Po afin de vous présenter les services et vous aiguiller sur les bons plans de la rentrée.

N'hésitez pas à leur poser toutes vos questions !



Le saviez-vous ?

Si vous étudiez dans un Campus en région,

vous pouvez solliciter un rendez-vous téléphonique ou Hangouts avec nos équipes via les formulaires ci-dessus ou bien nous rencontrer lors des visites de Campus. Les dates vous sont communiquées par mail en début d'année universitaire.



Accueil - Guichet unique

9, rue de la Chaise
75007 Paris

Du lundi au jeudi de 9h30 à 16h et
le vendredi de 9h30 à 12h (de novembre
à avril inclus fermeture de 12h à 13h30).

Accueil et Inscriptions administratives :
Rez-de-chaussée.

Services aux étudiants :
Rez-de-jardin.

Contacts

Accueil et inscriptions administratives

Services aux étudiants (logement,
bourses, aide sociale, immigration,
etc.)

Dates importantes

Meet the services:
23 août et 2 septembre 2019.

**Calendrier des Inscriptions
administratives**

**Date limite pour saisir la
Commission de suivi social :**
31 janvier 2020.

**Date limite pour la demande de
reconnaissance d'indépendance
financière :** 31 octobre 2019.



BEAUCOUP D'AUTRES SERVICES À VOTRE DISPOSITION : OÙ LES TROUVER ET COMMENT LES CONTACTER ?

[Accueil handicap](#)

[Stages, orientation, carrières](#)

[Bibliothèque](#)

[Helpdesk et ressources en ligne](#)

[Pôle santé](#)

[Égalité femmes-hommes](#)

[Prêt audiovisuel et formations](#)

[Service reprographie](#)

[Cellule de veille sur le harcèlement sexuel](#)

[Librairie de Sciences Po](#)

